

# FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page 1/7

## Crankalicious Like Pneu

Révision 0

Date de révision 2016-08-24

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Crankalicious Like Pneu
----------------	-------------------------

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU21] Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs); [PC35] Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro-produits à base de solvants); [AC1] Véhicules;
-------------	---

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Dodo Juice Limited
Adresse	Unit 10 Golds Nurseries Business Park Jenkins Drive Elsenham Bishops Stortford CM22 6JX UK
Web	www.dodojuice.com
Téléphone	+44(0)1279 813222
Adresse e-mail de la personne compétente	factory@dodojuice.com

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification - 1999/45/CE	Xi; R38-41-43 Symboles: Xi: Irritant.
Risques majeurs	Irritant pour la peau. Risque de lésions oculaires graves. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
2.1.2. Classification - CE 1272/2008	Acute Tox. 4: H302; Skin Irrit. 2: H315; Skin Sens. 1: H317; Eye Dam. 1: H318; Aquatic Chronic 3: H412;

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Acute Tox. 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion. Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée. Skin Sens. 1: H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. Eye Dam. 1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves. Aquatic Chronic 3: H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Crankalicious Like Pneu

Révision 0

Date de révision 2016-08-24

## 2.2. Éléments d'étiquetage

<b>Conseil de prudence: Prévention</b>	P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P264 - Se laver soigneusement après manipulation. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
<b>Conseil de prudence: Intervention</b>	P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ /en cas de malaise. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/ soap. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ . P321 - Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). P330 - Rincer la bouche. P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
<b>Conseil de prudence: Élimination</b>	P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans hazardous waste.

## 2.3. Autres dangers

Autres risques	Aucun.
----------------	--------

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

## 3.2. Mélanges

67/548/EEC / 1999/45/EC

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification	Facteur M.
2-Amino-2-methylpropanol	603-070-00-6	124-68-5	204-709-8		1 - 10%	Xi; R36/38 R52/53	
Sodium C14-C16 olefin sulphonate		68439-57-6	270-407-8		1 - 10%	Xi; R38-41	
Alcohol ethoxylate with 6.5MEO		68439-46-3			1 - 10%	Xn; R22 Xi; R41	
Ethylene glycol monobutyl ether	603-014-00-0	111-76-2	203-905-0		1 - 10%	Xn; R20/21/22 Xi; R36/38	
sodium metasilicate pentahydrate		10213-79-3	229-912-9		1 - 10%	C; R34 Xi; R37	
Orange Oil Terpenes		8028-48-6	232-433-8		1 - 10%	Xn; R65 Xi; R38-43 R10-52/53	

## Crankalicious Like Pneu

Révision 0

Date de révision 2016-08-24

## 3.2. Mélanges

## EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification	Facteur M.
2-Amino-2-methylpropanol	603-070-00-6	124-68-5	204-709-8		1 - 10%	Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315; Aquatic Chronic 3: H412;	
Sodium C14-C16 olefin sulphonate		68439-57-6	270-407-8		1 - 10%	Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318;	
Alcohol ethoxylate with 6.5MEO		68439-46-3			1 - 10%	Acute Tox. 4: H302; Eye Dam. 1: H318;	
Ethylene glycol monobutyl ether	603-014-00-0	111-76-2	203-905-0		1 - 10%	Acute Tox. 4: H332; Acute Tox. 4: H312; Acute Tox. 4: H302; Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315;	
sodium metasilicate pentahydrate		10213-79-3	229-912-9		1 - 10%	Skin Corr. 1B: H314; STOT SE 3: H335;	
Orange Oil Terpenes		8028-48-6	232-433-8		1 - 10%	Flam. Liq. 3: H226; Asp. Tox. 1: H304; Skin Irrit. 2: H315; Skin Sens. 1: H317; Aquatic Chronic 1: H410;	
MMB (3-methoxy-3-methyl-1-butanol)		56539-66-3	260-252-4		1 - 10%	Eye Irrit. 2: H319;	

## SECTION 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	(Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon. Ôter les vêtements contaminés. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer une irritation des membranes muqueuses.
Contact avec les yeux	Risque de lésions oculaires graves.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Contact avec les yeux	La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate.
Ingestion	La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Moyens d'extinction

	Utiliser en fonction des besoins : Dioxyde de carbone (CO2), Produit chimique sec, Mousse.
--	--

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.
--	--

## 5.3. Conseils aux pompiers

	Appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection.
--	---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Porter un équipement de protection approprié.
--	---

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Éviter de renverser à nouveau le produit si cela
--	--

## Crankalicious Like Pneu

Révision 0

Date de révision 2016-08-24

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

ne présente pas de danger.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec un produit absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit.

## 6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7: Manipulation et stockage. SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver les récipients hermétiquement fermés.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant).

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

## 8.1.1. Valeurs limites d'exposition

Ethylene glycol monobutyl ether	VME ppm: 25	VME mgm3: 120
	VLE ppm: -	VLE mgm3: -
	Observations: *	TMP No: 84
	FT No: 76	

## 8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques.
Protection des yeux / du visage	Lunettes de protection réglementaires.
Protection de la peau - Protection des mains	Gants de protection contre les produits chimiques (en PVC).
Protection respiratoire	Appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

## Crankalicious Like Pneu

Révision 0

Date de révision 2016-08-24

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide
Couleur	Bleu
Odeur	parfums
pH	12.5 - 13
Densité relative	0.991 (H <sub>2</sub> O = 1 @ 20 °C)
Viscosité	8 sec. 3 mm (ISO 2431)

## 9.2. Autres informations

COV (composants organiques volatiles)	105 g/l
---------------------------------------	---------

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

## 10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Aucun danger important.
--	-------------------------

## 10.4. Conditions à éviter

	Aucun.
--	--------

## 10.5. Matières incompatibles

	Aucun.
--	--------

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

	Ne se décompose pas si stocké et utilisé conformément aux recommandations.
--	--

## SECTION 11: Informations toxicologiques

## 11.1.4. Informations toxicologiques

2-Amino-2-methylpropanol	Voie orale chez le rat DL50: 2900mg/kg	Voie orale chez la souris DL50: 2150mg/kg
Alcohol ethoxylate with 6.5MEO	Voie orale chez le rat DL50: >200<2000mg/kg	
Ethylene glycol monobutyl ether	Par inhalation chez le rat CL50/4 h: 2.4mg/l	Voie orale chez le rat DL50: 470mg/kg
Orange Oil Terpenes	Voie orale chez le rat DL50: >5000mg/kg	
Sodium C14-C16 olefin sulphonate	Voie orale chez le rat DL50: >2000mg/kg	
sodium metasilicate pentahydrate	Voie orale chez le rat DL50: 1280mg/kg	Voie orale chez la souris DL50: 770mg/kg

## SECTION 12: Informations écologiques

## 12.1. Toxicité

2-Amino-2-methylpropanol	Lepomis Macrochirus CL50/96h: 190mg/l	
Alcohol ethoxylate with 6.5MEO	Poisson CL50/96h: 10.0000 mg/l	
Ethylene glycol monobutyl ether	Daphnies CE50/48h: 1000 mg/l	Poisson CL50/96h: 1700.0000 mg/l
Orange Oil Terpenes	Daphnies CE50/48h: 12.3000 mg/l	Algues EC50/72h: 67.6mg/l
Sodium C14-C16 olefin sulphonate	Daphnies CE50/48h: 10.0000 mg/l	Algues EC50/72h: 10
sodium metasilicate pentahydrate	Algues vertes CE50/48h: 100	Danio zébré CL50/96h: 12.2mg/l
	Daphnies CE50/48h: 4857 mg/l	Poisson CL50/96h: 3185.0000 mg/l

## Crankalicious Like Pneu

Révision 0

Date de révision 2016-08-24

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradable à plus de 90 %.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur ce produit.

## FBC: Facteur de bioconcentration.

Sodium C14-C16 olefin  
sulphonateFBC: Facteur de  
bioconcentration. 70.8 L/kg

## 12.4. Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

indéterminé.

## 12.6. Autres effets néfastes

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

## Informations générales

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

## 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant).

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## SECTION 15: Informations réglementaires

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la

## Crankalicious Like Pneu

Révision 0

Date de révision 2016-08-24

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

	directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.
--	--

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

	donnée non disponible.
--	------------------------

**SECTION 16: Autres informations****Autres informations**

<b>Texte des phrases de risques présentées en Section 3</b>	R10 - Inflammable R20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R22 - Nocif en cas d'ingestion. R34 - Provoque des brûlures. R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau. R37 - Irritant pour les voies respiratoires. R38 - Irritant pour la peau. R41 - Risque de lésions oculaires graves. R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
<b>Texte des mentions de danger présentées en Section 3</b>	Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée. Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. Aquatic Chronic 3: H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Eye Dam. 1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves. Acute Tox. 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion. Acute Tox. 4: H312 - Nocif par contact cutané. Acute Tox. 4: H332 - Nocif par inhalation. Skin Corr. 1B: H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. STOT SE 3: H335 - Peut irriter les voies respiratoires. Flam. Liq. 3: H226 - Liquide et vapeurs inflammables. Asp. Tox. 1: H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Skin Sens. 1: H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. Aquatic Chronic 1: H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Teneur maximale en COV</b>	105 g/l.

**Informations supplémentaires**

	Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.
--	---